

CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 28 AVRIL 2016

9/2 – HOMMAGE AU PEINTRE ROGER FREZIN – CREATION D'UN PRIX DE VENTE POUR LA DIFFUSION DU CATALOGUE D'EXPOSITION

La Ville, en association avec l'Atelier du Barœul et sous le commissariat de Maniazuki, compagne de l'artiste, rendra hommage du 5 juin au 25 juillet prochains à Roger FREZIN au travers de l'exposition : « Tout un univers Frézinesque ».

Monsois, Roger FREZIN a été l'initiateur de « l'atelier de la Monnaie » dont il demeura l'un des principaux (et des plus remuants...) animateurs. Découvrir ou redécouvrir l'œuvre de Roger FREZIN c'est aussi se remémorer une page de l'histoire de notre commune et de l'un de ses dignes représentants.

Afin de contribuer à laisser trace et parfaire ce témoignage, la Ville prendra en charge, avec le soutien de l'Imprimerie Monsoise, la conception, l'impression et la diffusion du catalogue d'exposition dont des extraits sont ici repris :

*« Au travers de cet hommage, il s'agit de prendre la mesure du potentiel d'expressions et de récréations du peintre et dessinateur de talent que fut Roger FREZIN. [...] »*

*Virtuose de la ligne et du trait, Roger FREZIN a mis toute son adresse au service de la liberté d'expression. Enfant de la guerre, il porte haut le drapeau de la tolérance et de l'humanisme ainsi que celui de la joie de vivre à l'instant présent. [...] »*

*Plus qu'une production de peintre riche en déclinaisons formelles, l'œuvre de Roger FREZIN est aussi un fabuleux témoignage de la force de la résistance que la pratique des Arts oppose aux lourdeurs des temps obscurs.*

*Une petite maison sagement alignée auprès de ses mitoyennes, de petits jardinets au-devant et de mignons potagers à l'arrière. [...] De cette rue Parmentier, Roger FREZIN conservera longtemps le souvenir de ses premières friponneries peintes, où imitant les Maîtres flamands il ajoutait aux tableaux de la maison paternelle des colombins dignes du Musée des Flandres...*

*C'est aussi de cette rue Parmentier que Roger FREZIN part en balade vers Lille... les poings serrés dans ses poches crevées se récitant du Rimbaud ou du Musset !*

*Plus tard, il héritera de l'atelier de son père, où il stockera plus ou moins d'ailleurs ses œuvres, atelier qu'il prêtera souvent à ses élèves, ainsi qu'à ceux qui s'y réuniront pour fonder l'Atelier du Barœul. »*

Il est proposé au conseil municipal de fixer le prix de vente de ce catalogue à 10 € TTC et d'autoriser l'encaissement des recettes induites sur le budget de la Ville à l'article 7088, fonction 9233. Ces recettes seront perçues par l'intermédiaire de la régie de recettes « bibliothèque ».